

**Commune de Saint-Gilles**  
Service de l'Urbanisme  
**Madame Catherine Morenville**  
**Échevine de l'Urbanisme**  
Place Van Meenen, 39  
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 22/10/2024

**N/Réf. :** SGL20497\_732\_PU  
**Gest. :** MB  
**V/Réf. :** PU2024-153  
**Corr. :** Menia Louis Mekki Vigo  
**NOVA :** 13/XFD/1952494

**SAINT-GILLES. Rue de Lausanne 2-2A Rue de la Source 71 (arch. Jules HAZAER & FILS)**  
(= zone de protection de l'Ancienne maison et atelier du peintre Hennebicq située Rue de Lausanne 1 / Inventaire)  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME:** changer la destination d'une partie du RdC de logement à magasin de nuit, l'utilisation du RdC commercial de magasin à magasin de nuit, modifier les aménagements intérieurs avec travaux structurels, installer une enseigne, un dispositif publicitaire, des volets roulants et des tentes solaires

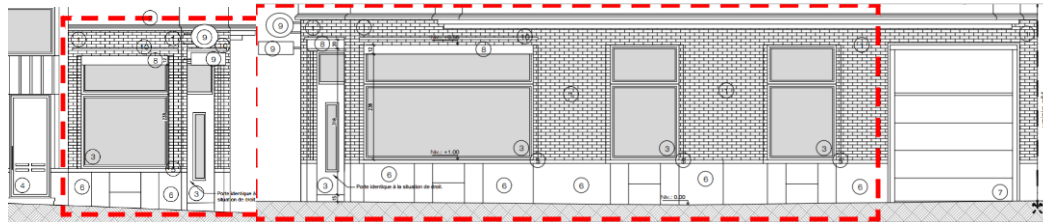
#### Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 24/09/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 16/10/2024, concernant la demande sous rubrique.



Situation existante © Google Street View



Façades à rue. Situation Projetée. Images tirées du dossier

#### Avis

Si le changement d'affectation et les travaux intérieurs n'affectent pas les vues vers et depuis le bien classé, la CRMS estime que les interventions en façade doivent être améliorées sur certains points, le bien étant situé à l'angle opposé de la maison classée. Elle demande notamment de veiller à la qualité de la nouvelle porte d'entrée du magasin. Selon le dossier, le modèle renseigné sur l'élévation de 1933 (situation de droit) est repris, mais le dessin de la porte projetée n'y correspond pas (ex. la hauteur de l'allège). La CRMS déplore par ailleurs la présence de la porte de garage sectionnelle et de la porte d'accès aux logements de pauvre qualité et encourage leurs remplacements par des modèles s'inspirant également de la situation d'origine. Enfin, les travaux devraient inclure un nettoyage de la façade au rez-de-chaussée (enlever les graffitis).

Veillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [urbanisme.1060@stgilles.brussels](mailto:urbanisme.1060@stgilles.brussels) ; [lenia@stgilles.brussels](mailto:lenia@stgilles.brussels)